

# DMA art du bijou et du joyau

## Diplôme des métiers d'art

Niveau III (Bac + 2)

Niveau européen 5 : Savoirs étendus, spécialisés, factuels et théoriques

[Code Certif Info N° 19094]



### Descriptif, Objectif et Programme

#### Objectif

Le titulaire de ce DMA est un spécialiste qui assure, seul ou en équipe, toutes les étapes de la réalisation d'un bijou. Il procède à l'étude de marché, conçoit le bijou et le réalise (représentation graphique, usinage, assemblage), avant de collaborer à sa commercialisation (promotion, conseil). Il peut également participer à la restauration et à la conservation d'une pièce grâce à ses compétences dans le domaine de l'histoire de l'art et des techniques. Dans ce cas, il est en relation avec des musées, des conservatoires ou des cabinets d'experts. Il travaille dans un atelier artisanal ou une PME.

La formation porte sur des enseignements généraux tels que les sciences physiques et chimiques (optique, mécanique du matériau, métallurgie, chimie organique), l'économie et la gestion de l'entreprise, des enseignements artistiques (expression plastique, arts appliqués, arts et techniques) et des enseignements professionnels en atelier de création et de réalisation.

Ce diplôme peut se préparer après n'importe quel bac, à condition d'être titulaire d'un CAP art du bijou et du joyau.

#### Modules

Autre - Stage en entreprise

Épreuve / Unité (EU) - 01. Français

Épreuve / Unité (EU) - 02. Langue vivante étrangère

Épreuve / Unité (EU) - 03. Sciences appliquées

Épreuve / Unité (EU) - 04. Economie et gestion de l'entreprise

Épreuve / Unité (EU) - 05. Expression plastique

Épreuve / Unité (EU) - 06. Arts appliqués

Épreuve / Unité (EU) - 07. Arts, techniques, civilisations

Épreuve / Unité (EU) - 08. Atelier de création et de réalisation : Préparation

Épreuve / Unité (EU) - 09. Atelier de création et de réalisation : Réalisation, réparation, recréation, participation à la restauration

Épreuve / Unité (EU) - 10. Atelier de création et de réalisation : Technologie

Épreuve / Unité (EU) - 11. Français

Épreuve / Unité (EU) - 12. Langue vivante étrangère

Épreuve / Unité (EU) - 13. Sciences appliquées

Épreuve / Unité (EU) - 15. Expression plastique

Épreuve / Unité (EU) - 16. Arts appliqués

Épreuve / Unité (EU) - 17. Arts, techniques, civilisations

Épreuve / Unité (EU) - 18. Atelier de création et de réalisation : Projet professionnel

Épreuve / Unité (EU) - Economie et gestion de l'entreprise

### Autres informations

#### RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 819

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=819>

#### Certificateur

## Valideur

## Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
2001	Information non communiquée

## Domaine(s) de formation

45529 : BJO

## Lien(s) vers les métiers (ROME)

B1805 : Stylisme

## Groupes formation emploi (GFE)

V : Création et production artistique

## Domaine de spécialité (NSF)

223 : Métiers d'art des métaux précieux : bijoutier, joaillier, graveur, facteur d'orgues ...

## Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

## Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)

Identifiant CPF	Début de validité	Fin de validité
-----------------	-------------------	-----------------

## Textes officiels

[Arrêté du 08/04/2009](#)

**Publication** : 02/05/2009

**Descriptif** : Arrêté du 8 avril 2009 modifiant les arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance de certaines spécialités de diplôme des métiers d'art

**Code NOR** : ESRS0906077A

**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS0906077A>

**Modification** : Oui

[Arrêté du 05/07/2001](#)

**Publication** : 14/07/2001

**Descriptif** : Arrêté du 5 juillet 2001 portant création et fixant les conditions de délivrance du diplôme des métiers d'art « art du bijou et du joyau »

**Code NOR** : MENS0101424A

**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENS0101424A>

**Création** : Oui

[Arrêté du 31/07/2003](#)

**Publication** : 12/08/2003

**Descriptif** : Arrêté du 31 juillet 2003 modifiant les arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance de certaines

spécialités de diplôme des métiers d'art

**Code NOR** : MENS0301626A

**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENS0301626A>

**Modification** : Oui

[Décret du 18/05/2018](#)

**Publication** : 20/05/2018

**Descriptif** : Décret n° 2018-367 du 18 mai 2018 relatif au diplôme national des métiers d'art et du design

**Code NOR** : ESRS1809019D

**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS1809019D>

**Modification** : Oui

*Informations mises à jour le 13/05/2019 par Certif Info.*

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-19094.html>